FO sonne l'heure de la défiance !!!

Communiqué FO • 15 juillet 2025

Elle prônait « la démocratie sociale » en 2015.
Elle a vendu « la réconciliation » à l'ARCOM pour être réélue en 2025.
La Présidente montre en fait son vrai visage. La violence contre les personnels.
Alors pour sauver notre accord d'entreprise qu'elle a décidé de dénoncer, prenons la parole !!!

Première question : **pour une motion de défiance contre Delphine Ernotte ?**
Oui, non ? Donnez-nous votre mandat pour la défiance en écrivant à une seule adresse mail : accordentreprise@fo-france.tv

Deuxième question : pour l'accord d'entreprise, que voulez-vous ?
A FO, nous étions déjà partie prenante de la longue négociation de l'accord collectif de 2013.
48 mois de face à face entre les organisations syndicales et la direction de l'époque.

Pour mettre notre expertise en commun : la même adresse mail : accordentreprise@fo-france.tv

Ecrivez-nous !
Posez-nous toutes vos questions !

Mme. Delphine Ernotte a clairement déclaré aux organisations syndicales qu'en dénonçant notre protection conventionnelle, elle vise avant tout les **rémunérations**, le **temps de travail** et **l'organisation des métiers**.

Delphine Ernotte veut **piétiner** le droit.
Delphine Ernotte veut **détruire** les professions techniques. Supprimer les primes, les compteurs de récup.
Delphine Ernotte veut **étouffer** les administratifs. Risque de forfait jour obligatoire.
Delphine Ernotte veut **dépouiller** les journalistes et leurs supposés « privilèges » qui sont avant tout des **acquis conventionnels**. Ah les congés « délirants » des journalistes en oubliant que la semaine de 50h sans tenir compte des week-ends ou des jours fériés est une réalité.

Echéance, printemps 2028

Cette fois-ci nous n'aurons que 27 mois avant de tomber dans le droit commun et l'accord de branche télédiffusion.
Salaire, carrières et conditions de travail seront notre seule ligne de conduite.
Avec la contribution de toutes et de tous.

Exprimez-vous !
Ecrivez-nous !
accordentreprise@fo-france.tv
Anonymat garanti